

AVIS PUBLIC

Consultation publique relativement à la pétition déposée en vertu de l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (règlement 05-056)

Conformément à l'article 18 du règlement 05-056, avis est donné que la consultation publique en vertu du droit d'initiative portera sur l'objet suivant :

« Le développement des activités industrialo-portuaires du secteur industriel de l'ensemble des zones suivantes : 0249, 0382, 0671, 0385, 0373, 0544, 0390, 0433, 0492, 0552, 0465, 0496 et sa cohabitation avec les quartiers résidentiels qui les entourent.

La consultation visera à ce que l'arrondissement se dote d'une planification de développement viable pour la collectivité, planification qui inclura des orientations d'aménagements touchant l'affectation du sol, l'intensité des activités, des réseaux de transport actif, la nature et l'emplacement des équipements et des infrastructures destinées à la vie communautaire. Cette planification devra aussi prendre en compte la gestion des nuisances des activités industrialo-portuaires telles que le bruit, la qualité de l'air, la circulation automobile et le camionnage. Finalement, elle devra proposer une amélioration des interfaces entre le Port, les industries et la Ville.»

Conformément à l'article 20 du règlement 05-056, le déroulement de la consultation publique se divise en deux parties :

1^{ère} partie – mercredi le 31 mai 2017 à 19h00

La première partie porte sur la présentation du dossier et l'accueil des questions. Au cours de cette partie, les représentants du groupe présentent et motivent la demande ayant donné lieu à la consultation publique.

2^{ème} partie – jeudi, le 15 juin 2017 à 19h00

La seconde partie est réservée à l'expression des opinions et présentation des mémoires.

Au besoin, une date supplémentaire sera ajoutée afin de permettre le dépôt de tous les mémoires. Le cas échéant, un avis sera affiché sur le site Web de l'arrondissement avisant de la date, heure et endroit.

La consultation se tiendra dans les locaux de l'organisme Centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg situé au 1905, rue de Cadillac, Montréal.

La documentation relative à l'objet de la consultation est disponible dans les bureaux de l'arrondissement et sur le site Web de l'arrondissement sous la rubrique Cité de la logistique.

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire aux séances de consultation publique, vous pouvez le faire au plus tard le 26 mai 2017 : [consultations publiques mhm@ville.montreal.qc.ca](mailto:mhm@ville.montreal.qc.ca) ou en composant le 514 872-7275.

Pour des renseignements additionnels sur l'exercice du droit d'initiative : www.ville.montreal.qc.ca/droit-initiative

Fait à Montréal, ce 16^{ème} jour de mai 2017.

Le secrétaire d'arrondissement,

Monsieur Magella Rioux